

LA ROCHE VINEUSE

www.larochevineuse-mairie.fr

BULLETIN *Municipal*

N°88
Déc-2021



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION





Informations Municipales

C.C.A.S.	p.3
CV BOX	p.3
Restaurant scolaire	p.4
Agence postale	p.5
Vie municipale	p.6/7
Village du bout du monde	p.8



Commissions

Économie	p.10
Culture	p.11
Environnement et forêts	p.11/13
Commission voirie	p.14
Enfance-jeunesse	p.14/15
Comité de fleurissement	p.16



Syndicats

Résidence Autonomie de l'Eau Vive	p.18
Mâconnais-Beaujolais Agglomération	p.19/20
PETR Mâconnais sud Bourgogne	p.20
Tri des déchets	p.21/22
Déplacements des personnes à mobilité réduite	p.22
Syndicat mixte d'eaux de la Petite Grosne	p.23/24
Assainissement	p.25/26



Associations

ADMR	p.28/29
S.S.I.A.D.	p.30
Amicale des boules	p.31
Atelier du bout du monde	p.31
Badminton / Tennis	p.32
Bibliothèque	p.32/33
Les Carrières de la Lie	p.33
Comité de jumelage	p.34
Don du sang	p.35
Dojo Sorlinois	p.36
Football Club de La Roche Vineuse	p.36
École de Musique du Val Lamartinien	p.37/38
Evidanse	p.38
Gymnastique volontaire	p.39
Les Randonneurs du Val Lamartinien	p.40
Société de chasse	p.41
Village et environnement	p.41
Le Sou des écoles	p.42
Val Lamartinien Passion	p.43
Sapeurs-Pompiers du Val Lamartinien	p.44



Mesdames, Messieurs,

2021 se termine et comme en 2020, nous pouvons dire que ce fut encore une année particulière. Le coronavirus nous a impactés fortement avec ses différents variants ! Les mesures sanitaires ont fortement influencé notre mode de vie. Et même si nous avons commencé à reprendre une vie avec contacts sociaux, manifestations publiques, moments plus conviviaux, la situation n'est pas encore revenue à la normale.

Avec l'apparition de nouvelles formes de virus, il faudra encore rester prudent. Il est souhaitable qu'un maximum de personnes soit vacciné pour ne pas mettre en danger son entourage et reprendre une vie normale.

En cette fin d'année 2021 encore difficile, je réitère mes remerciements au personnel soignant, aux employés de mairie, au personnel enseignant et à tous les acteurs de l'économie qui ont tout mis en œuvre pour que la vie continue dans les meilleures conditions possibles. Cela leur a demandé beaucoup d'adaptation dans l'organisation de leur travail.

Je n'oublie pas les viticulteurs de notre commune qui ont dû également faire face à des aléas climatiques particulièrement préjudiciables à leur activité cette année.

Toute l'équipe municipale a continué à travailler dans ce contexte et vous pourrez vous rendre compte de l'activité de chacun au fil de la lecture de ce bulletin.

Nous poursuivrons en 2022 avec le gros chantier que représente la salle des fêtes, ce qui occasionnera un certain nombre d'aménagements d'organisation pour les utilisateurs de cette salle.

Je souhaite fortement que 2022 nous rapproche de la normale avec la joie de vivre ensemble dans le respect de tous.

Je vous souhaite en priorité une bonne santé et j'espère que vous passerez de bonnes fêtes de fin d'année. Vous pourrez profiter à cette occasion des magnifiques décorations de Noël réalisées par notre équipe technique.

BONNE ANNÉE 2022 À TOUS.

Le Maire, **Robert LUQUET**

**NOUS NE POURRONS PAS NOUS RETROUVER LE 7 JANVIER COMME PRÉVU
À L'OCCASION DES VŒUX : LA SITUATION SANITAIRE APPELLE À LA PRUDENCE.**



Informations Municipales

P.3	C.C.A.S.
P.3	CV BOX
P.4	RESTAURANT SCOLAIRE
P.5	AGENCE POSTALE
P.6 À 7	VIE MUNICIPALE
P.8	VILLAGE DU BOUT DU MONDE

→ C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a pour mission des actions solidaires au sein de la commune. Sa présidence est assurée par M. LUQUET, Maire de la commune.

SES ACTIONS, EN QUELQUES CHIFFRES, POUR L'ANNÉE 2020 :

PUBLIC CONCERNÉ	NATURE DE L'AIDE	MONTANT EN EUROS
Trois Familles	Paiement de frais de restaurant scolaire pour les enfants. Remise de Bon d'achat d'alimentation	664,14
Familles dont le quotient familial est inférieur à 1000	Participation aux inscriptions souscrites au Centre de loisirs 2 euros par demi-journée 5 euros par journée	2359
Toutes les familles	20% de participation aux souscriptions de licences (Dojo, football, école de musique)	1026

Du fait des conditions sanitaires, l'habituelle journée festive organisée pour nos Aînés annuellement a été annulée. Des colis ont été proposés à toutes les personnes de plus de 71 ans.

→ 184 colis dont 60 pour des résidents de l'Eau Vive - 5208 euros

Par ailleurs, la commune propose de soutenir les Sorlinois fragilisés et/ou les personnes lors de démarches administratives... Vous pouvez vous signaler auprès du secrétariat de mairie.

VACCINATION COVID

Si vous souhaitez vous faire vacciner et si vous êtes en difficulté pour le faire (nécessité d'informations complémentaires, difficulté à vous déplacer...), vous avez la possibilité de solliciter :

Le cabinet infirmier de La Roche Vineuse
Tel. 03 85 37 74 02
La Mairie Tel. 03 85 37 71 94

Pour le CCAS > **Marie-Claude POTTIER**

→ CV BOX #1JEUNE1SOLUTION



Pour vous aider et vous accompagner dans vos projets de formation et d'insertion professionnelle, AILE SUD BOURGOGNE qui travaille à lever les freins à l'emploi (logement, mobilité, besoin de formation, évaluation en milieu professionnel) mettra à disposition en mairie à partir de janvier une CV BOX.

Vous pourrez y déposer vos CV et vos courriers de demandes d'informations sur les différentes aides mobilisables. Une réponse vous sera ensuite apportée.

Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires
Chauffage central
Énergies renouvelables
Couverture
Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél : 0385377062 Mail : trelat-et-fils@orange.fr

→ RESTAURANT SCOLAIRE

POUR LA DEUXIÈME RENTRÉE, LE RESTAURANT SCOLAIRE INNOVE...

En 2020, le fait marquant était la reprise du restaurant scolaire, précédemment géré par une association, par la commune.



Cette année, a vu la mise en place d'un self-service. Celui-ci a été financé par un don de 35 000 € fait par l'Association, lors de la dissolution de celle-ci. L'implantation et l'équipement respectent toutes les normes exigées en termes d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie et s'intègrent, d'un point de vue esthétique, aux locaux fraîchement rénovés.

Ce concept de restauration a pour objectif d'autonomiser les enfants, de rendre le personnel plus disponible dans son rôle d'encadrant et de fluidifier le service dans un restaurant plus calme.

Les enfants ne sont plus « spectateurs » en attente d'être servis mais deviennent, en se servant, « acteurs ». L'intention est d'enlever quelques contraintes et d'accorder plus de responsabilité à l'enfant en espérant que cela contribue à ce qu'il soit plus apaisé... L'écopier prend son plateau, ses couverts et ses aliments et une fois le repas terminé, il dépose, à la sortie de l'espace restaurant, le matériel débarrassé de tous déchets alimentaires. Des solidarités s'instaurent entre les « plus grands » et les plus petits... apprentissage non négligeable pour « bien vivre ensemble » ...

Les premières évaluations montrent une satisfaction partagée par les enfants et les personnels et le constat d'une réduction des déchets alimentaires.

Par ailleurs, une nouvelle grille de tarifs est proposée aux familles. Dans un souci de solidarité, les prix des repas sont définis en fonction du quotient familial.

TARIFS POUR L'ANNÉE 2021/2022

Frais d'inscription :	
12 € (repas régulier, occasionnel et panier repas) à régler sur la première facture.	
Tarifs enfants (par repas) :	
Régulier QF de 0 à 655	3.71 €
Régulier QF de 656 à 1000	3.85 €
Régulier QF supérieur à 1000	3.95 €
Repas occasionnel	4.99 €

Les repas sont confectionnés sur place à partir de grilles élaborées par la cuisinière et une diététicienne. Les principes recommandés sont respectés :

- Equilibre nutritionnel et quantité adaptée aux enfants
- Menus variés et de saison
- Approvisionnement « raisonné » et circuits courts
- Utilisation très limitée de produits transformés

Le service prend en compte les goûts des enfants mais ceux-ci sont engagés à goûter tous les aliments.

Le restaurant scolaire a un rôle éducatif tant au niveau de l'éveil à l'équilibre alimentaire et au goût qu'à l'apprentissage des règles sociales et à la mise en place de relations bienveillantes durant le temps méridien.

Pour la commission restaurant scolaire
> **Marie-Claude POTTIER et Sonia BLONDEAU**

→ AGENCE POSTALE

Marina Provin vous accueille dans les locaux de la Mairie depuis début septembre et vous propose les services suivants :

- Achat de timbres, d'enveloppes prêt-à-poster, d'emballages pour vos colis, de services de réexpédition ou de garde du courrier
- Dépôt de vos lettres et colis
- Retrait de vos lettres recommandées et de vos colis
- Opérations financières de dépannage (retraits d'espèce, transmission de versements d'espèces.

Une borne internet est également à disposition du public pour faciliter les démarches administratives.

Horaires

d'ouverture :

du mardi au samedi de 9h30 à 12h00





Métallerie

C. Sommereux

Tél. : 06.15.34.62.30
csommereux@orange.fr
71, allée de Darèze
71960 La Roche Vineuse

Métallerie
sur mesure

Escalier

Garde corps

Terrasse

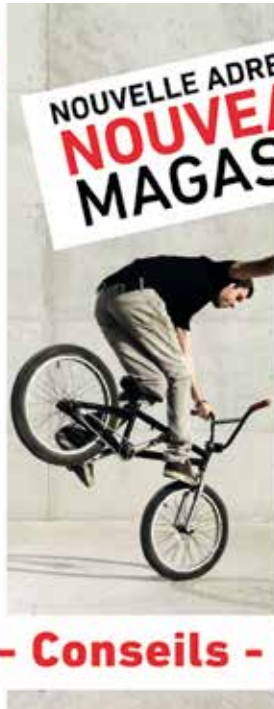
Portail

Mobilier
métallique





- VTT
- BMX
- ROUTE
- GRAVEL
- VTC
- ÉLECTRIQUE
- VTT
- ÉLECTRIQUE



NOUVELLE ADRESSE

NOUVEAU

MAGASIN



Vente - Réparation - Conseils - Location

112 ROUTE DE CLUNY - LA ROCHE VINEUSE

www.techbike71.fr - Tél : 03 85 51 64 72

→ VIE MUNICIPALE

MISE À L'HONNEUR



Remise de la croix du combattant à MM. René GAUDET et Christian MORARD lors de l'Assemblée Générale de la FNACA.

LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ET LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Les élèves de La Roche Vineuse accompagnés de leurs enseignantes chantant la Marseillaise.

RELOOKING DES LOCAUX DE LA MAIRIE



Les bureaux après rénovation

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

Nos agents municipaux, malgré une année chargée avec les entretiens extérieurs liés aux conditions climatiques de cet été, ont pu réaliser des travaux nécessaires et utiles à la vie de la commune. Un nouveau salarié Clément Fichet, a été intégré début novembre en remplacement d'un agent en disponibilité.

BATIMENTS

→ Ecole de musique : après la réfection complète de la salle de percussion réalisée en 2020, un local de rangement a été rénové cette année.

→ Suite à des actes de vandalisme, les toilettes situées à côté de la salle sur le fil ont été complètement rénovées.

→ Groupe scolaire : remplacement du bac à sable de la cour primaire par un panier de basket



→ Rénovation de l'appartement N° 2 de l'immeuble abritant la Poste auparavant (peinture, éclairage, chauffage)



L'équipe au complet

VOIRIE

→ Création d'un chemin d'accès et de structures béton en prévision de la mise en place d'une passerelle enjambant la rivière dans le parc de la Mairie



→ Réalisation d'un parking à l'entrée d'un terrain acquis récemment par la commune dans le quartier de Linde (terrassement, remblai et mise en place de barrières)



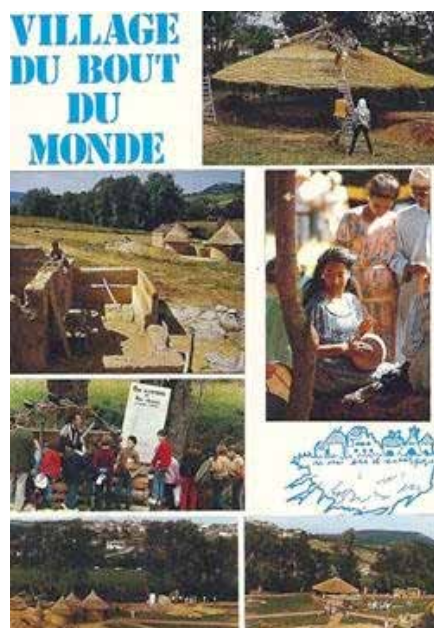
→ Installation de 7 nouveaux panneaux d'information dans les forêts communales.

→ LA FIN DU « BOUT DU MONDE »

De 1984 à 1988, le « Village du Bout du Monde » a présenté divers habitats ruraux construits en terre crue par des artisans de différentes nationalités (Togo, Algérie, Madagascar, Cameroun...).

Plusieurs abris ombrés complétaient ces constructions, pour accueillir à la belle saison les animations prévues au programme de l'exposition (musiciens, conteurs et artisans).

Le village du Bout du Monde accueillait aussi les classes des écoles primaires de la région passant une journée sur le site, avec repas, films, conférences, démonstrations, jeux pour l'éducation au développement.



Suite au tarissement des subventions du Ministère de la Coopération, l'association mit fin à ses activités et les bâtiments furent détruits ou laissés à l'abandon. En 1999, un groupe de sculpteurs amateurs rénove le dernier bâtiment encore debout, pour en faire leur atelier jusqu'en 2014, date à laquelle l'atelier sculpture est transféré dans un autre local communal.

Désormais inutilisé, l'atelier se dégrade rapidement (fuites en toiture, intrusions diverses...).

En 2020, la Municipalité décide alors de le démolir marquant ainsi la fin du « Bout du Monde ».

Plus d'infos sur

<http://atelierduboutdumonde.free.fr>

Lab Service
Analyses & traitements de particules

Tél : +33 (0)3 85 37 75 74
Fax : +33 (0)3 85 37 75 70
www.lab-service.fr

Lab-Service S.A. - ZA du Verdier - 71960 LA ROCHE-VINEUSE - FRANCE
S.A. au capital de 330 000 € • R.C. : N° 521 761 942 B 01 15
Code APE 2802 Z • SIRET 521 761 646 00027 • T.S.A. N° 18 15 10 000 000

**PLATRERIE PEINTURE
SABLAGE
PEINTURE INDUSTRIELLE**

DUPONT S.A.S.
Franck - Benoît
71960 La Roche Vineuse
Tél : 03 85 35 74 88
Fax : 03 85 35 74 67

E-mail : dupont.sas@orange.fr Site : www.franck-dupont.com



Les Commissions

Les Commissions

P.10	ECONOMIE
P.11	CULTURE
P.11 À 13	ENVIRONNEMENT ET FORÊTS
P.14	COMMISSION VOIRIE
P.14 À 15	ENFANCE-JEUNESSE
P.16	COMITÉ DE FLEURISSEMENT

→ ECONOMIE

SOLU-WATT a inauguré son nouveau bâtiment en ZAC de Darèze à la Roche Vineuse le 1^{er} octobre.



Une toiture photovoltaïque, Solu-Watt une entreprise engagée et éco-responsable. Lors de l'inauguration de ce nouveau bâtiment, Mathieu Delavenne, PDG, a présenté à ses invités son entreprise et ses développements. Créée en 1992 à Mâcon Solu-watt est un concepteur et fabricant de produits et solutions électriques dans des domaines d'activités variés. Pour poursuivre son développement, le besoin d'un nouveau bâtiment était devenu indispensable.

C'est pourquoi ce nouveau bâtiment de 2 000 m² est sorti de terre à La Roche Vineuse. C'est un espace de production et de stockage qui a été conçu avec une ligne de production entre autres de coffrets électriques de piscine, un atelier mécanique et des bureaux. Produire mieux, plus sainement, en protégeant la planète et les hommes, ce sont les enjeux que Mathieu

Delavenne souhaite partager avec ses salariés, ses fournisseurs et ses clients. C'est pourquoi 264 panneaux solaires ont été posés sur une partie du toit. L'entreprise adhère également aux programmes France Relance du gouvernement et French Fab.

Pour poursuivre cette progression Solu-watt se modernise avec de nouvelles machines et crée de l'emploi. Ce sont 48 salariés qui travaillent maintenant pour l'entreprise dont 15 sur le site de La Roche Vineuse.

L'entreprise recherche actuellement des monteurs câbleurs. Les candidatures peuvent être envoyées à l'adresse suivante : recrutement@solu-watt.fr

Pour la commission

> **Françoise MATHIEU-HUMBERT**

→ UNE NOUVELLE SOPHROLOGUE À LA MAISON MÉDICALE

Mme Sandrine DESBONS est installée depuis fin novembre à la maison médicale située place de la Chapelle.

Consultation sur rendez-vous les mardis et jeudis sur rendez-vous.
Tel : 06.13.86.38.51



Sandrine Desbons
Sophrologue
Tout public

☎ 06 13 86 38 51
📍 Val Lamartinien

CHÂTEAU de la GREFFIÈRE
DEPUIS 1585

Visite Offerte à tous les Sorlinois*
(Visite découverte à 9€ TTC)

Visites du Domaine et du Musée de la Vigne et du Vin / Dégustation
3 visites / jours
10h30, 14h30 ou 16h30
Ouvert du Lundi au Samedi toute l'année
info@chateaudelagreffiere.com 03 85 37 79 11

*Sur réservation dès juillet-août

→ CULTURE

Cette année, la commission culture a pu programmer 2 événements sur notre commune avant l'automne :

→ Une projection de cinéma plein air le 21 juillet avec le très beau film de Nicolas Vanier « Donne-moi des ailes ». Le beau temps, un ciel dégagé et le public étaient au rendez-vous pour une agréable soirée.

→ Une exposition du 20 août au 20 septembre dans la salle « L'Expo » de Suzanne Gouhot sur le thème des visages. Suzanne Gouhot n'est pas une inconnue à La Roche Vineuse puisqu'elle y avait déjà exposé il y a 4 ans. Pour notre plus grand plaisir, elle nous a proposé cette fois encore des dessins et peintures réalisés avec des mélanges de matériaux et diverses techniques et supports.

Pour la commission

> **Françoise MATHIEU-HUMBERT**



LE 21 JUILLET À 22H



→ ENVIRONNEMENT ET FORÊTS

LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES

Contexte :

Qui ne s'est pas désolé lors d'une promenade à la vue de déchets (plastiques, papiers, emballages alimentaires, bouteilles...) abandonnés sur la voie publique ou dans des espaces naturels. Encore plus graves sont les dépôts dits sauvages découverts régulièrement par nos employés



communaux sur le territoire de notre commune (cf. photo1).

Et ce problème concerne également les points d'apports volontaires ou des déchets ménagers, des déchets recyclables, des encombrants sont abandonnés.

Pour illustrer ce propos, cette photo montre l'état dans lequel nos employés communaux trouvent souvent les points d'apports volontaires (photo ci-dessous).



Point réglementaire :

Il y a cinq ans, l'association des maires de France estimait à 63 000 tonnes par an, les dépôts sauvages d'ordures. Depuis le phénomène s'est amplifié, au point que la loi du 10 février 2020 sur la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire a édicté des mesures destinées à mieux lutter contre ce fléau. Depuis lors, si

→ ENVIRONNEMENT ET FORÊTS (suite)

l'auteur du dépôt peut être identifié, et après la procédure indiquée au 1er alinéa de l'article L541-3 du code de l'environnement, le Maire peut, en même temps qu'il le met en demeure, lui imposer le paiement d'une amende administrative dont il détermine le montant. Elle peut aller jusqu'à 15 000 euros.

Cette procédure ne fait pas obstacle à ce qu'il soit aussi appliqué une sanction pénale par le tribunal judiciaire. En cas de dépôt d'ordures sur un terrain, cette procédure ne s'applique au propriétaire ou au locataire dudit terrain que si celui-ci a, par négligence ou imprudence, collaboré à la constitution du dépôt illégal de déchets, et à condition que le producteur des déchets soit inconnu ou ait disparu. S'il n'est pas l'auteur des faits, le propriétaire ou le locataire ne peut pas être poursuivi pénalement sauf si les faits peuvent être qualifiés de délit et qu'il est prouvé qu'il en a été complice.

Notre commune :

Nous sommes tous responsables de la qualité de vie dans notre commune. Sur le sujet des déchets, notre commune présente l'avantage d'être équipée d'une déchetterie, de nombreux points d'apports volontaires.

Nous ne pouvons tolérer que nos employés communaux soient employés à nettoyer les immondices laissés par des personnes inconséquentes.

La conduite à tenir, pour un habitant qui serait le témoin de tels agissements, est de signaler l'infraction à une personne dépositaire d'un pouvoir de police : soit le Maire (signalement en Mairie) soit à la Gendarmerie.

Informations nécessaires à transmettre :

lieu du dépôt, jour et heure de découverte, indication concernant la quantité et la nature des déchets abandonnés. L'environnement est l'affaire

de chacun, nous comptons sur votre vigilance.

TRAVAIL DU SOL ET DESHERBAGE MECANIQUE

La culture de la vigne est une des richesses de notre commune mais bien souvent elle fait l'objet de critiques ou de craintes vis-à-vis de ses pratiques jugées peu compatibles avec le respect de notre environnement. Dans ce cadre, vos élus souhaitent vous informer sur les initiatives de nos viticulteurs afin d'améliorer les conditions de leur production.

Après un premier article dans le bulletin de décembre 2019 sur l'aire de lavage réalisée par le domaine Perraud, nous avons décidé de vous informer sur les pratiques de désherbage et de travail du sol.

Revenons quelques années en arrière, les sols viticoles étaient le plus souvent « nus », la pousse des herbes et adventives étant contrôlée avec l'emploi de désherbants.

Depuis plusieurs années dans les vignobles français et de fait sur le territoire de notre commune, ces pratiques de désherbage sont au cœur des interrogations, avec une tendance générale au recul des herbicides. Une bonne nouvelle pour l'environnement mais qui nécessite la mise en œuvre de techniques alternatives pour que l'enherbement des inter-rangs ne concurrencent pas trop sévèrement la vigne notamment lors des épisodes de sécheresse.

Ainsi, chez les viticulteurs, le travail du sol sur le rang se démocratise de plus en plus, comme méthode alternative au désherbage chimique. Cela implique une bonne connaissance des enjeux agronomiques et une adaptation des itinéraires techniques comme des méthodes de travail.

Dans ce cadre, nos viticulteurs expérimentent pour mettre au point

des itinéraires techniques adaptés. Pour nettoyer le cavaillon (bande de terre que la charrue ne peut atteindre au pied des rangs de ceps, et que l'herbe peut donc envahir) notamment, le travail du sol occupe une place centrale. En plus de contrôler la flore adventice, il favorise l'aération des sols, améliore la pénétration de l'eau et la minéralisation, tout en redynamisant la vie biologique souterraine.



Le témoignage du domaine Merlin ci-dessous permet de mieux appréhender les difficultés de l'exercice.

En premier lieu M et Mme MERLIN indiquent qu'ils sont heureux de témoigner sur ce sujet mais qu'il ne s'agit pas ici de dire ce que seraient « les bonnes pratiques » mais plus simplement de faire part de leur expérience acquise depuis plus de 30 ans.

En effet, il n'existe pas une technique mais des techniques appropriées selon le type de sol (argileux, sableux, granitique...), la pente des parcelles, le contexte climatique.

Sur des sols argileux comme on en trouve beaucoup sur notre commune, le labour superficiel permet à la fois d'éliminer « l'herbe et autres végétaux » mais aussi de « casser » la surface tassée du sol. Beaucoup de personnes connaissent l'adage « un binage vaut deux arrosages ». Ce faisant, le binage a pour effet de stopper la remontée de l'eau profonde par capillarité jusqu'en surface et de limiter son évaporation. Cette pratique améliore également l'infiltration de l'eau de pluie ou d'arrosage.

Les périodes les plus sensibles sont celles des mois de mai à juillet durant lesquelles l'herbe peut concurrencer la vigne notamment pour l'accès à la ressource en eau.

Les techniques à mettre en œuvre peuvent aussi être différentes selon la nature (sèche ou humide) des saisons.

L'autre intérêt du travail superficiel du sol est celui de « couper » les racines superficielles. En conséquence, le développement racinaire s'établit sous la zone de travail dans les zones plus profondes rendant ainsi la plante moins sensible aux épisodes de sécheresse et permettant l'accès du système racinaire aux horizons géologiques qui donneront au vin sa « typicité ».

Une partie de ce travail, notamment sous la zone située directement sous les ceps s'effectue manuellement. Ce travail manuel permet également d'éliminer les rejets qui poussent à la base du pied, rejets qui fragilisent le plant et peuvent favoriser l'apparition du mildiou ou de l'oïdium.

En conclusion, pour M et Mme Merlin la vigueur et la santé des plants de vigne est fortement corrélée à ce sujet du travail du sol. Maintenir un couvert végétal dans l'inter-rang sans que celui-ci ne concurrence l'accès à l'eau et aux ressources minérales tel est l'enjeu.

Le sol constitue notre première richesse. Nos pratiques visent à conserver intactes les propriétés et caractéristiques de ces sols. Dans ce cadre, le travail du sol participe à cette « bonne » conservation.

En conclusion, les aspirations au changement sont réelles chez les professionnels, dont la plupart sont bien conscients de la nécessité de faire évoluer leurs pratiques. Mais cette évolution nécessite du temps, de l'expérimentation, peut avoir un coût économique. Les effets du changement climatique déjà perceptibles dans notre région induisent une certaine incertitude quant aux conditions de production à moyen (voire court) terme. Soyons sûrs que nos viticulteurs sau-

ront relever les défis de demain visant à concilier protection de l'environnement et maintien de la production.

Outre le sujet du désherbage, la vigne fait l'objet d'autres traitements pour lutter contre les insectes ou les champignons. Nous traiterons ce sujet dans un prochain article.

Pour la commission Environnement

> Jean-André GUILLERMIN

→ COMMISSION VOIRIE

Quelques rappels des règles concernant l'entretien et l'utilisation des trottoirs

1. ENTRETIEN ET DÉSHÉRBAGE

Depuis plusieurs années, la commune de La Roche Vineuse n'utilise plus de désherbants chimiques (zéro phyto), nos agents municipaux utilisent des moyens mécaniques (allées gravillonnées) mais entretiennent nos bords de route et trottoirs à la main. L'entretien des trottoirs et des pieds de murs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Malgré ces recommandations, nous devons maintenant nous habituer à voir nos bords de routes et trottoirs parsemés de végétations diverses. La commission va cependant travailler pour trouver des pistes d'amélioration pour l'entretien de la commune avec les moyens dont elle dispose.

2. STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont passibles d'une amende de 135€ (classe 4). Plusieurs

parkings gratuits sont à disposition dans le bourg de la commune, merci de les utiliser.

Pour rappel :

- Place du Chaucher
- Parking du Champ de Foire
- Place de la Chapelle
- Parking « En Linde »
- Parking poids-lourds...

3. PLANTATIONS GÊNANT LA CIRCULATION (ROUTES OU TROTTOIRS)

La végétation du domaine privé ne doit pas empiéter sur le domaine public. Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le Maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies sur lesquelles il exerce la police de la circulation en application de l'article L. 2213-1 afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations seraient à la charge des propriétaires négligents.

Pour la commission Voirie > **Jacques PEREIRA**

→ ENFANCE-JEUNESSE

TERRAIN MULTISPORTS

Depuis plusieurs années, le court de tennis n°2 était peu fréquenté. En concertation avec le club de tennis, l'équipe municipale a proposé de transformer cet espace en un terrain multisports. Grâce au concours des agents municipaux qui ont fait un gros travail de nettoyage du sol et une belle subvention de la région Bourgogne-Franche-Comté, cela est devenu réalité. Nous avons choisi de conserver le sol drainant ainsi que le pare-ballon. Cela a permis de limiter les frais et de protéger les plus jeunes qui jouent juste dessous. Sur cet espace trône fièrement deux frontons multisports en accès libre.

Nos jeunes peuvent désormais s'adonner au basket ou au foot sur le plus grand «city» des environs.



A noter que l'éclairage du terrain a été refait. Ce sera un bel espace de jeu pour le club de foot lorsque le terrain en herbe est inaccessible en période hivernale.

Par la même occasion, 5 poubelles neuves ont été installées dans le parc municipal. Place au jeu !!!

Pour la commission > **Loïc COLTEL**



→ ENFANCE-JEUNESSE

ALSH

Bonjour à tous,
C'est bien « La tête dans les étoiles » que les enfants ont vécu la semaine de vacances scolaires de Toussaint ! Franck nous a fait profiter de son planétarium gonflable et les enfants ont fait preuve de curiosité pour ce voyage un peu particulier. Nous avons également convié les familles à une séance le soir suivie d'un repas partagé avec zéro déchet, un moment convivial que nous développons avec les parents depuis cet été.



En effet, nous avons commencé fin août avec une veillée contée. Jany a ponctué le pique-nique avec des contes pour enfants et adultes, qui nous ont tenu en haleine toute la soirée.

Les vacances de juillet/août ont d'ailleurs été placées sous le signe de la rencontre et de l'échange. Je cite dans le désordre : Lucie et Violette de l'APF, les bénévoles du refuge « Chats en Cœurs » de Cluny, la sensibilisation au tri de Daphné (MBA), une collecte pour le Secours Populaire, une semaine de magie avec Kristof, la visite des carrières de la Lie, l'intervention sur la nature d'Anaïs.... Et les (très) nombreux livres lus aux enfants par Nelly et Annie. J'en profite pour les remercier tous chaleureusement. L'été a été riche d'activités mais surtout de partages. Sans oublier la cuisine, une activité incontournable au centre, presque tous les jours, en vacances, comme les mercredis !



L'équipe d'animation des mercredis n'est pas en reste ; des activités à thème par période sont proposées aux enfants. Les extérieurs, notre grand terrain de jeu, sont largement utilisés, notamment par Garance qui propose des balades contées aux enfants dans le parc. Les petits profitent également de la cour avec les tricycles/draisiennes et les jeux du parc.

Nelly continue d'intervenir les mardis à la garderie maternelle pour le plus grand plaisir de nos petits lecteurs. L'aide aux devoirs vient de reprendre pour les enfants de l'élémentaire au retour de la Toussaint, toujours basée sur le volontariat des enfants. Merci également à tous ces bénévoles. Des activités manuelles sont proposées en plus des jeux collectifs dans la cour, en musique s'il vous plaît ! Je plaide coupable pour les batailles d'eau cet été, si vos enfants sont repartis certains soirs un peu mouillés...



Vous êtes nombreux à nous suivre sur Facebook, merci pour votre soutien. A très bientôt pour de nouvelles aventures, au centre ou à la garderie ! Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

 Centre-de-loisirs-de-la-Roche-Vineuse
centredeloisirs.laroche@gmail.com
Anne Fouilloux > Directrice du centre de loisirs



→ COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Un grand merci aux 8 bénévoles qui donnent de leur temps avec dynamisme pour l'entretien des fleurs, merci également aux employés municipaux pour l'arrosage des 17 points de fleurissement ainsi que pour la réalisation des différentes structures implantées dans les massifs.

Cette année 1200 bulbes et 900 fleurs ont été disposés pour offrir leurs belles couleurs à la population de notre village (mélanges de tulipes et narcisses).

Nous passons progressivement à un fleurissement raisonné, nous avons planté des arbustes et des plantes vivaces dans les pots route de Cluny. Nous avons fait le choix pour le massif de Somméré de plantes durables dans le temps, des vivaces ont été associés à des bulbes le rendant plus vivant en hiver et au printemps.



Les bacs de la route de Mâcon ont été plantés avec des plantes aromatiques et rustiques. Des Allium (bulbes d'ail d'ornement) vont venir fleurir ces bacs au printemps.



Un gros travail de plantation de bulbes a été réalisé afin de fleurir l'entrée du village coté Mâcon ainsi que le rond-point devant la mairie.

Des annuelles seront plantées uniquement aux endroits les plus fréquentés afin de limiter le changement de tous les massifs (moins de travail, moins d'arrosage et baisse des coûts).

La commission fleurissement fait son possible pour optimiser l'embellissement en respectant l'environnement avec le soutien financier de la Municipalité.

La commune a besoin de toutes les bonnes volontés alors venez rejoindre les bénévoles qui attendent du renfort.

Pour le comité de fleurissement > **Françoise PEREIRA**





Les Syndicats

P.18	RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE
P.19 À 20.....	MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
P.20	PETR MACONNAIS SUD BOURGOGNE
P.21 À 22	TRI DES DÉCHETS
P.22	DÉPLACEMENTS DES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE
P.23 À 24	SYNDICAT MIXTE D'EAUX DE LA PETITE GROSNE
P.25 À 26	ASSAINISSEMENT

→ RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville • Berzé-le-Châtel • Bussièrès • Chevagny-les-Chevrières • Davayé • Fuissé • Hurigny • Igé • La Roche Vineuse • Milly-Lamartine • Pierreclos • Prissé • Serrières • Sologny • Solutré • Vergisson • Verzé).

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...)

La Résidence Autonomie de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect pour les résidents, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

Établissement non médicalisé.
Des services sont à la disposition des résidents.

- Assistance 24/24 avec un bip
- Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- Bibliothèque
- Lingerie
- Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix
- Passage d'une pédicure toutes les 5 semaines
- Cours de gymnastique douce
- Aide aux courses

LES ANIMATIONS

Loto, atelier tablette numérique, atelier mémoire, jeux de société, belote, scrabble et club tous les jeudis après-midi ainsi que des après-midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

Tarifs au 1^{er} janvier 2022 :

TARIFS	T.1*	T.2*	T.3*
Loyer	284 €	365 €	415 €
Charges	39 €	48 €	52 €
Sous-total	323 €	413 €	467 €
Assistance (162.00 €) + 30 repas (358.10€)	520.10 €	520.10 €	520.10 €
Total	843.10 €	933.10 €	987.10 €

*(Loyer moyen - forfait 30 repas)



RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE
629, route du Hameau de l'Eau Vive
71960 la Roche Vineuse
Tél. : 03 85 36 63 40
accueil@ra-eauvive.fr

→ MACONNAIS-BEAUJOLAIS-AGGLOMERATION

Le site internet de MBA est accessible à l'adresse suivante : <https://mb-agglo.com/> Chacun a ainsi accès aux comptes-rendus, délibérations et enregistrements sonores des conseils communautaires. En 2021, 5 conseils se sont tenus. Vous trouverez ci-joint la liste des principales décisions :



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

CONSEIL DU 18 FÉVRIER 2021

→ Habitat : approbation du règlement d'intervention relatif à l'octroi de garanties d'emprunt pour la réalisation d'opérations de logements locatifs sociaux

→ Mobilités durables et transition énergétique : candidature de MBA pour un appel à projet de l'ADEME en faveur d'un écosystème hydrogène.

→ Transition écologique : communication du Rapport Développement Durable 2020

→ Finances : rapport d'orientations budgétaires 2021.

CONSEIL DU 8 AVRIL 2021

→ Aménagement : approbation de la première tranche du projet Saône Digitale et du plan de financement prévisionnel

→ Mobilités durables et transition énergétique : autorisation de dépôt d'un dossier de financement pour le projet de pôle d'échange multimodal

→ Déchets ménagers et assimilés : Collecte sélective : mise en œuvre de l'extension des consignes de tri à tous les emballages et adhésion à la démarche territoriale pilotée par le SMET71 pour la définition d'une solution de tri sur le département de Saône-et-Loire

→ Finances : adoption des comptes de gestion 2020 du trésorier et des

comptes administratifs 2020 du budget principal et des 7 budgets annexes ; Affectation des résultats de clôture 2020 ; Adoption des tarifs 2021 ; Vote des taux d'imposition et des subventions 2021

→ Finances : adoption du budget primitif 2021 : Budget principal et des 7 budgets annexes

CONSEIL DU 30 JUIN 2021

→ Abrogation des délibérations portant transfert du Théâtre au 1^{er} janvier 2022

→ Pôle aquatique : modification de la grille tarifaire 2021 du Pôle aquatique

→ Approbation de l'avenant n°2 à la convention de partenariat entre le BIVB et MBA portant versement d'une subvention d'investissement pour la création de la Cité des Vins de Bourgogne à Mâcon

→ Aménagement - ZAC Europarc Sud Bourgogne, ZAC En Darèze et ZAC Les Teppes Soldat : Approbation des Comptes-Rendus Annuels à la Collectivité (CRAC) au 31 décembre 2020

→ Politique de la ville : approbation de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier de La Chanaye-Résidence à Mâcon

→ Mobilités durables et transition énergétique : présentation du rapport d'activité 2020 du réseau « TRÉMA »

→ Mobilités durables et transition énergétique : renouvellement de l'aide



le p'tit fournil
la roche vineuse
03 85 37 70 68
www.leptitfournil.com



Vente - Dépannage
Particuliers - Professionnels
A Domicile - Au Magasin

NOVA
INFORMATIQUE

13 Avenue de la gendarmerie Du lundi au vendredi
71850 CHARNAY LES MACON 10h30-12h30 et 14h-19h
03 85 22 05 19 www.Nova-Si.com

→ MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS-AGGLOMÉRATION

à l'acquisition de vélo et adoption de son règlement d'intervention

→ Déchets ménagers et assimilés : élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de MBA.

CONSEIL DU 30 SEPTEMBRE 2021

→ Désignation d'un représentant de MBA au sein de l'association « AILE Sud Bourgogne »

→ Appel à projets de la CAF pour la création ou l'extension de Maisons d'Assistants Maternels et actualisation de l'intérêt communautaire au sein de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire »

→ Mobilités durables et transition énergétique : adoption du schéma des mobilités et actualisation de l'intérêt communautaire au sein de la compétence supplémentaire « voirie »

CONSEIL DU 21 OCTOBRE 2021

→ Développement Économique : partenariat entre MBA et le Journal de Saône-et-Loire pour l'évènement « Saône-et-Loire en Action-les talents »

→ Développement Économique : Opération Cœur de ville de Mâcon : accompagnement des commerçants

→ Tourisme : approbation d'une subvention au Département de Saône-et-Loire relative aux travaux de

sécurisation de la Roche de Vergisson et de l'avenant à la convention de partenariat.

→ Aménagement : ZI des Bruyères - approbation de la convention financière relative à la convention de transfert de la section des PK 141+250 à 142+900 de la ligne 770 000 de Moulins à Mâcon en vue de la réalisation d'une voie verte

→ Grand Cycle de l'Eau : approbation du règlement d'intervention de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

→ Grand Cycle de l'Eau : approbation du Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité de Service Assainissement Collectif, Non Collectif et Eau potable

→ Déchets ménagers et assimilés : approbation du Rapport annuel 2020 de MBA sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

→ Fonds de concours : Conservatoire communautaire : équipements communaux destinés à l'enseignement musical » : attributions 2021 (Dont 20 128 € pour l'école de musique du Val Lamartinien)

→ Décisions modificatives budgétaires

Le Délégué de La Roche Vineuse à MBA

> **Dominique JOBARD**

→ PETR MACONNAIS SUD BOURGOGNE

FAIRE avec EFFILOGIS : un dispositif d'aides pour vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre logement

Pour qui :

ces aides s'adressent aux propriétaires d'une maison individuelle ayant réalisé un audit énergétique financé par la Région et répondant à des conditions de ressources

Pour quoi :

→ Pour les travaux de rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation)

→ Pour l'accompagnement technique

Qui contacter :

Quentin Le Coint au 03 85 21 05 41
renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr

Permanence téléphonique
du lundi au jeudi de 14 à 17 heures

www.effilogis.fr



MÉMO TRI

NATURELLEMENT, JE TRIE !



Tous les emballages qui se trient se mettent dans les contenants SANS SAC

COLONNE JAUNE



INUTILE DE LAVER

Bouteilles et flacons dévissables en plastique, briques alimentaires, emballages métalliques



TOUT DÉPÔT AU PIED DES CONTENEURS EST FORMELLEMENT INTERDIT. IL CONSTITUE UN DÉPÔT SAUVAGE.

COLONNE BLEUE



MÊME SOUILLÉS

Papiers (journaux, cahiers, livres, enveloppes, courriers, imprimés publicitaires...) et cartonnages



PENSEZ À DEMANDER UN STOP PUB POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS PAPIER.

COLONNE VERTE



INUTILE DE LAVER

Bouteilles, pots et bocaux en verre



SONT REFUSÉS Ampoules, miroirs, vases, saladiers, vaisselle, ...



LE VERRE DE VAISSELLE CASSÉ DOIT ÊTRE JETÉ DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

DÉCHET TRIÉ, DÉCHET RECYCLÉ

Azé, Berzé-la-Ville, Bussièrès, Charbonnières, Charnay-lès-Mâcon, Chevagny-les-Chevrières, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche-Vineuse, La Salle, Laizé, Mâcon, Milly-Lamartine, Péronne, Prissé, Saint-Laurent-sur-Saône, Saint-Martin-Belle-Roche, Saint-Maurice-de-Satonnay, Sancerre, Senozan, Sologny, Solutré-Pouilly, Vergisson, Verzé.

Consignes valables jusqu'au 31 décembre 2022

MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
Direction des déchets ménagers et assimilés

124 rue du Grand Pré - ZAC de Sennecé-lès-Mâcon - 71000 MÂCON
environnement@mb-agglo.com ou 03 85 38 44 39

www.mb-agglo.com

CITEO

Données essentielles pour
recycler vos déchets

www.consignesdechi.fr



AGENCE NATIONALE
DE L'ÉCARTONNEMENT

Des sacs de tri mis à disposition par MBA seront distribués en mairie et à l'arrêt de bus du Gros Mont le samedi 15 janvier 2022 de 9h30 à 11h30.

A partir du mercredi 19 janvier vous pourrez également venir récupérer votre sac de tri auprès du secrétariat en mairie.

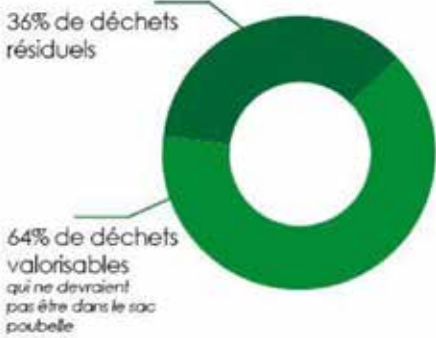
ZOOM SUR LE CONTENU D'UN SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

En partenariat avec le SMET71 dans le cadre de son programme de prévention, MBA a réalisé au mois de septembre 2020, une campagne de caractérisation

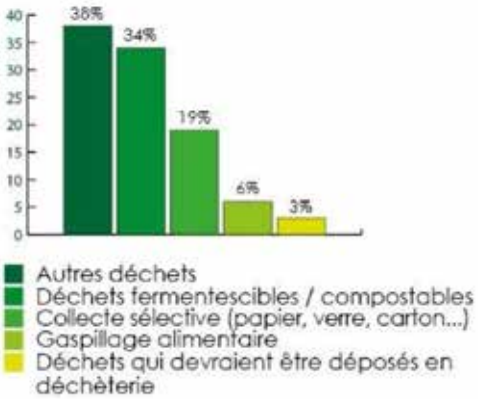
des OMR pour identifier le contenu des poubelles du territoire. Il a été montré qu'un sac poubelle du territoire contient seulement 36% de déchets résiduels. Les 66% restant sont des déchets valorisables qui auraient dû être triés.

Représentation graphique de la caractérisation

Aperçu d'un sac poubelle en moyenne par an et par habitant :



Détail des 64% de déchets valorisables :



➔ **PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : MBA ACCOMPAGNE VOS DÉPLACEMENTS !**

Mâconnais-Beaujolais Agglomération dispose d'un service dédié aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

Ce service, qui compte déjà plus de 3 000 usagers par an, s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes éprouvant des difficultés temporaires de mobilité, résidant sur le territoire de MBA. Il leur permet d'être accompagnées et transportées en tous points du territoire des 39 communes de l'agglomération, sur inscription et réservation préalables, pour le tarif d'un ticket de bus.

vous sur simple appel téléphonique et s'acquitter de son titre de transport.

Un accompagnant vient alors le chercher à l'heure et au lieu convenus, pour le conduire à la destination de son choix à bord d'un véhicule adapté. Il peut même l'aider à porter des menus objets ou quelques courses. Des déplacements groupés ou avec accompagnants sont possibles, sous réserve de places disponibles.

En pratique, l'utilisateur doit réserver une date, une heure et un lieu de rendez-

vous. La procédure à suivre pour bénéficier de ce service est décrite ci-dessous :

COMMENT ACTIVER LE DISPOSITIF DE MOBILITÉ POUR TOUS ?

1

VOUS RENDRE
À LA MAIRIE OU AU
CCAS DE LA COMMUNE

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile

- Carte d'invalidité ou justificatifs de droits PCH, ACTP ou APA
- Pour une mobilité réduite temporaire, certificat médical

2

VOUS RENDRE
À LA BOUTIQUE
TRÉMA

9 Rue Mathieu à Mâcon, muni de l'attestation délivrée par la commune et d'une pièce d'identité

3

TÉLÉPHONER

N°VERT 0800 35 00 34
LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00

Le service assuré toute l'année, du lundi au samedi de 8h00 à 19h00*

*RÉSERVATION DU TRAJET LE PLUS TÔT POSSIBLE ET AU PLUS TARD 48H À L'AVANCE. SERVICE SOUMIS À DISPONIBILITÉ.

www.trema-bus.fr

Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

→ SYNDICAT MIXTE D'EAU DE LA PETITE GROSNE

Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2020, MBA est compétente en eau potable et en assainissement (Application de la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe)).

Cependant MBA a fait le choix de ne pas se retirer du Syndicat Mixte des Eaux de la Petite Grosne (SMEPG) sur la durée du présent mandat 2020-2026.

L'eau potable continue donc à être gérée par le Syndicat de la Petite Grosne jusqu'en 2026.

TRAVAUX EN COURS

Cette année 2021, sur le territoire de notre commune, le Syndicat des Eaux de la Petite Grosne a renouvelé ou va renouveler les canalisations dans les secteurs suivants :

Programme 2019 : canalisation maîtresse Ø 125 mm dans la galerie sous la RCEA et le TGV 90 ml : 71 000 € HT

Programme 2020 : canalisation Ø 60 mm au Gros Mont sur 760 ml : 180 000 € HT

Programme 2020 – 2021 : grosse canalisation 300 mm alimentant le Clunisois (Route de Bussièrès à route de Milly-Lamartine : 1 430 ml) : 360 000 € HT

Rappelons que ces travaux de renouvellement sont indispensables si nous voulons continuer à être en mesure de distribuer l'eau à la population. Comme toutes les réalisations humaines, les canalisations vieillissent et finissent par percer. Cela nécessite beaucoup d'interventions onéreuses, de

la perte d'eau potable et, à terme si nous n'y prenons pas garde, l'impossibilité d'acheminer l'eau potable.

Nous renouvelons ainsi annuellement environ 1 % des 300 km de notre réseau de distribution ... ce qui suppose que les canalisations que nous posons dureront 100 ans ce qui n'est pas toujours certain.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE

Les collectivités gérant un Service Public d'Intérêt Commercial (SPIC – Eau Potable, Assainissement, Collecte et traitement des ordures ...) doivent produire chaque année un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). Cette obligation répond à un souci de transparence et d'information des usagers.

Ce rapport est approuvé par le Comité du Syndicat. Il est présenté aux Conseils Municipaux des communes desservies et il est tenu à la disposition du public. Le RPQS 2020 du Syndicat des Eaux de la Petite Grosne qui regroupe 3 communes hors MBA et 15 communes de MBA a été approuvé lors du comité syndical du 27 septembre 2021.

Les données principales sont les suivantes :

PARAMÈTRES	2019	2020
Nombre d'abonnés	6 001 abonnés	6 003 abonnés (dont 894 à La Roche Vineuse)
Volume facturé aux abonnés	735 727 m ³	714 150 m ³
Longueur du réseau	300,4 km	301,5 km
Longueur renouvelée	1,86 km de canalisations	2,73 km de canalisations
Taux de renouvellement (Moyenne sur 5 ans)	1,3%	0,9%
Rendement du réseau	84,8%	85,6%
Prix global (prix TTC, abonnement compris réparti sur un volume de 120 m ³)	2,54€ par m ³	2,55€ par m ³ (Hausse de 0,01 € pour l'agence de l'eau)
Conformité de l'eau distribuée	100% des analyses bactériologiques 94,7% des analyses, physico-chimiques ⁽¹⁾ (19 analyses)	100% des analyses bactériologiques 100% des analyses, physico-chimiques ⁽¹⁾ (18 analyses)
Encours de la dette du syndicat	0 €	0 €

REMARQUES :

(1) Toutes les analyses réalisées sur notre réseau de distribution sont conformes.

Il faut néanmoins préciser que la conformité indiquée porte uniquement sur les paramètres analysés en distribution. Des analyses beaucoup plus complètes sont faites sur l'eau produite par le syndicat de Saône-Grosne auquel nous achetons la totalité de notre eau. Ces analyses sur l'eau produite concernent en effet près de 500 molécules de pesticides.

Ces analyses du SAE Saône-Grosne ont montré quelques non-conformités depuis le 29 août 2018 avec de légers dépassements de la limite de qualité de 0,100 µg/L pour une molécule nouvellement recherchée par l'ARS depuis juin 2018 : l'ESA métolachlore. Cette molécule est un métabolite (sous-produit de dégradation) de molécule

mère de type herbicide employé en grandes cultures : le métolachlore.

Un suivi analytique renforcé du contrôle sanitaire habituel a donc été mis en place par l'ARS. En 2020 nous n'avons eu aucun dépassement.

Les données des exercices antérieurs sont disponibles sur le bulletin municipal de décembre de l'année suivant l'exercice en question.

Un Observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) a été instauré pour permettre à tous les citoyens d'accéder aux données de toutes les collectivités de France par un portail Internet :

<http://www.services.eaufrance.fr/> .

Le Président du SME de la Petite-Grosne

> **Dominique JOBARD**



→ ASSAINISSEMENT

FIN DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU FIL

Comme pour la compétence « Eau potable », la compétence « Assainissement » a été transférée aux communautés par la loi NOTRe (Voir début de l'article sur l'eau potable). Toutefois, pour l'assainissement, la situation est très différente de celle de l'eau potable. MBA a souhaité mettre en place un service unique compétent pour les 39 communes de son territoire.

TRAVAUX EN COURS : STATION D'EPURATION DE LA ROCHE VINEUSE

Le projet de remplacement de la lagune d'épuration devenue insuffisante par une station d'épuration est en cours.

Fin 2019, le dernier acte du SIA du Fil fut la passation du marché de construction de la station d'épuration avec le groupement d'entreprises BP2E - RENAUD DUBY - ZIEGER TP - Atelier Triangle pour le montant de 2 374 350€.

C'est maintenant MBA qui assume la réalisation de ce chantier.

CHARPENTE • OSSATURE BOIS
COUVERTURE • ZINGUERIE
ESCALIER • MENUISERIE
ISOLATION SUR TOITURE

S.A.R.L. **MERLE**
sarljacquesmerle@orange.fr

71960 BUSSIÈRES
Tél. : 03 85 37 71 09
www.charpente-merle-71.fr

Point sur les travaux de construction de la Station d'épuration de la Roche Vineuse

Mâconnais-Beaujolais AGGLOMERATION



Vue panoramique du chantier le 29 septembre 2021.
Le chantier de la station se poursuit, 900 m³ de béton sont à couler.
La mise en service est toujours prévue fin avril 2022.
S'ensuivra une période de 3 mois au moins pour valider le fonctionnement, réaliser les accès et clôtures, aménager les abords et la zone de rejet végétalisée.
Opération terminée à l'automne 2022.
Pour l'instant pas d'imprévus notables à signaler.

L'épuration des eaux s'opère dans la lagune existante.
Le premier bassin a été divisé en 2, il a donc été équipé de 3 aérateurs flottants.



Les Syndicats



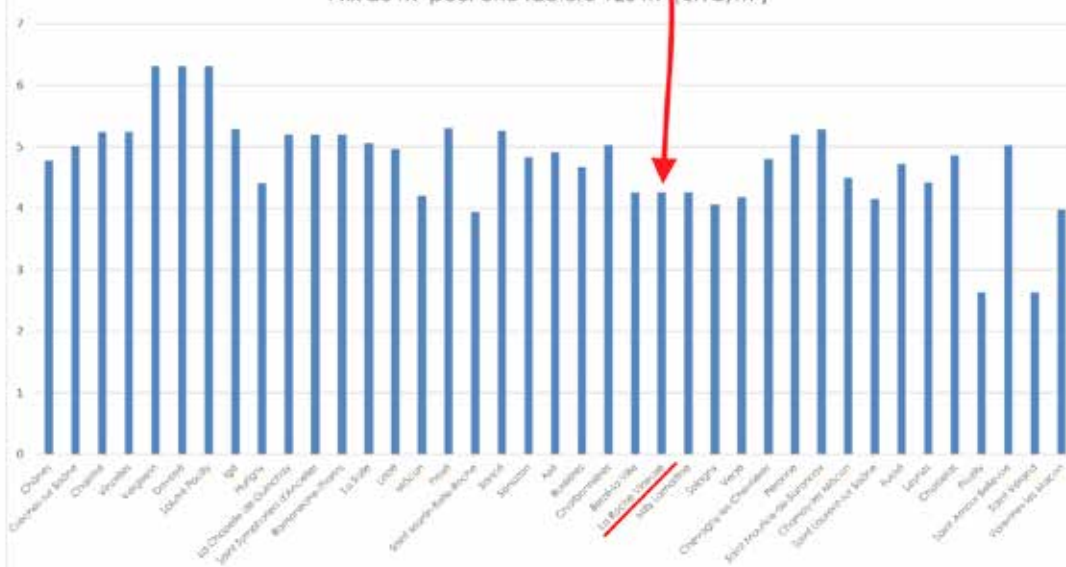
TERRITOIRES DE L'ABA COMPTENT EN ASSAINISSEMENT

Nombre d'habitants raccordés estimés	75 614
Nombre d'abonnés	40 642
Nombre de branchements	28 400
Linéaire de réseaux eaux usées (km)	503
Linéaire de réseaux unitaires (km)	131
Volumes facturés EU (m ³)	4,1 M de m ³

Communes	TOTAL FACTURE TYPE 120	DETAI						
		Prix moyen facture 120 m3 TTC			Répartition facture type 120 m3			
		Eau	Ass	Eau + ass	Eau potable hors organisme public	Assainissement hors organisme public	TVA	Organismes
La Roche Vineuse	511,18 €	2,5549 €	1,7050 €	4,2599 €	257,00 €	168,00 €	34,58 €	51,60 €



Prix au m² pour une facture 120 m² (€TTC/m²)



28 Bulletin Municipal n°88 - www.larochevineuse-mairie.fr



Les Associations

P.28 À 29	ADMR
P.30	S.S.I.A.D.
P.31	AMICALE DES BOULES
P.31	ATELIER DU BOUT DU MONDE
P.32	BADMINTON / TENNIS
P.32 À 33	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
P.33	LES CARRIÈRES DE LA LIE
P.34	COMITÉ DE JUMELAGE
P.35	DON DU SANG
P.36	DOJO SORLINOIS
P.36	FOOTBALL CLUB DE LA ROCHE VINEUSE
P.37 À 38	ÉCOLE DE MUSIQUE
P.38	EVIDANSE
P.39	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
P.40	LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN
P.41	SOCIÉTÉ DE CHASSE
P.41	VILLAGE ET ENVIRONNEMENT
P.42	LE SOU DES ÉCOLES
P.43	VAL LAMARTINIEN PASSION
P.44	SAPEURS-POMPIERS DU VAL LAMARTINIEN

→ ADMR

LE METIER D'AIDE A DOMICILE, UNE MUTATION OBLIGÉE ... ET ENGAGÉE ...



L'ADMR propose :

→ **D'accompagner le grand âge et le handicap (aide aux soins d'hygiène et aux repas ...)**

→ **De soutenir les familles**

→ **De faciliter la vie de tous (entretien, repassage, courses ...)**

Le constat est que les interventions se font majoritairement auprès des personnes âgées. Pour le secteur de la Roche Vineuse, 75% des personnes ont plus de 80 ans.

Notre société vieillit et cela questionne l'accompagnement des personnes âgées et dépendantes qui souhaitent vieillir à domicile. Cette ambition ne peut se concrétiser que si les services d'aide et de soins sont présents sur le territoire en complément des solidarités familiales existantes.

Quel défi pour les services d'aide à domicile ?

Pour l'utilisateur, être aidé c'est accepter de « laisser » entrer une aide extérieure que très souvent elle ne connaît pas... c'est accepter de ne pouvoir réaliser les actes essentiels permettant de rester chez soi ...et découvrir sa vulnérabilité. L'histoire montre que le métier d'aide à domicile ne nécessitait, à priori, que peu de compétences spécifiques, si ce n'était celles que l'on attribuait tout naturellement aux femmes. La capacité à réaliser les activités quotidiennes au sein de son foyer : « prendre soin » et assurer l'entretien. De nombreuses femmes, pas ou peu diplômées, ont été remises à l'emploi par le biais de ce secteur d'activité.

La singularité de l'aide à domicile est d'exercer seule sur des lieux de travail différents. Elle rencontre une grande

flexibilité dans l'exercice de son travail : temps de déplacements, amplitude horaire large, travail les dimanches et fériés. La majorité des emplois d'aide à domicile proposée est à temps partiel. L'urgence de la situation est de développer la formation des personnels et d'engager un processus de reconnaissance sociale et salariale du métier afin de proposer, aux personnes accompagnées, compétences techniques, relationnelles et sécurité ... par des intervenants formés.

Le début d'une dynamique de progrès ?

Depuis quelques temps déjà, le service d'aide à domicile du secteur s'inscrit dans le réseau « médico - social - local » de prise en charge : sortie d'hospitalisation, collaboration avec les professionnels libéraux et autres associations (SSIAD).

L'ultime reconnaissance s'est faite lors du premier confinement : le secteur de l'aide à domicile a intégré la filière « médico - sociale » officiellement. De ce fait, les services proposés s'inscrivent dans les missions de service public. Ce qui a ouvert aux aides à domicile certains droits (priorité pour les vaccinations, mise à disposition d'autotests)... mais aussi certains devoirs : s'engager à respecter l'autonomie de la personne, à l'accompagner dans son projet de vie et à lui apporter une aide appropriée à toute situation.

La professionnalisation du secteur passe également par l'organisation d'un véritable encadrement professionnel. Au sein de l'association une réflexion continue, globale est engagée tant pour l'application stricte de la réglementation et de l'application de la convention collective, que d'une prise en compte, dans

la mesure du possible, d'une adaptation du cadre d'intervention compatible avec les exigences familiales. Par ailleurs, des temps mensuels de rencontres permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles et d'évoquer les éventuelles difficultés rencontrées.

L'ultime progrès est la revalorisation salariale effective depuis le 1^{er} octobre 2021. En effet, seulement 43% des aides à domicile accédaient à une rémunération conventionnelle supérieure au SMIC après 17 ans d'ancienneté selon Mme BOUGUIGNON (ministre déléguée en charge de l'autonomie). Le point positif de cette revalorisation est la très forte reconnaissance des formations et de l'ancienneté dans la branche ce qui permet d'espérer fidéliser et motiver à se former. Le grand regret est le peu de reconnaissance salariale d'un début de carrière, avec pour conséquence une absence d'impact sur le recrutement toujours très difficile et aléatoire...

Nous sommes reconnaissants aux professionnelles engagées au sein de l'Association qui assurent avec humanité et implication les interventions auprès des usagers. A court terme, la princi-

pale difficulté reste l'embauche de personnes afin de satisfaire les demandes d'intervention et améliorer la prestation existante.

Dernièrement les annonces de M. CASTEX, Premier Ministre en visite au Creusot et localement l'intérêt marqué par M. ACCARY, Président du Conseil Départemental font espérer une évolution du métier d'aide à domicile, sans doute avec la création de structures innovantes pour proposer aux personnes un maintien à domicile « choisi » (adéquation du besoin/désir et offre d'intervention).

Nous sommes là dans un choix de société important qu'il convient de faire sans plus tarder ...

NOUS RECRUTONS DES PERSONNELS (CDI) ET DES BÉNÉVOLES

N'hésitez pas

- À nous contacter au 03 85 37 77 11
- A envoyer votre candidature à l'adresse suivante : 4 route de Cluny 71960 La Roche Vineuse ou par mail info.larochevineuse@admr.org

La Présidente > Marie-Claude POTTIER

Thierry Messerli
MENUISERIE - AGENCEMENT

125 Z.A.C en Dorèze - 71960 LA ROCHE-VINEUSE
Atelier : 03 85 51 60 17 - Tél. 06 63 85 75 72
menuisiermessengerli@orange.fr - www.menuisiermessengerli.fr

S.A.V. ENTRETIEN DEPANNAGE
Toutes Marques

CHAUFFAGE
GAZ FUEL
POMPE A CHALEUR
SOLAIRE
GRANULE BOIS

VIEHMANN
weishaupt
adonic, Guller
FRANCO BELAS
CHAPPEL
BUDISSE
Ducfen
HABASSEN

San Thierry PERRIAU
03 85 37 89 62
thierry.perriau@orange.fr
Pré Sauzée
71960 La Roche Vineuse

Métallerie GRAND
ouvrages métalliques

361 Z.A. Le Verdier
71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél. 03 85 37 78 81

Portails, Motorisation, Porte de Garage
Menuiseries Alu et PVC, Volets Roulants
Maison Métalliques, Escaliers, Garde-Corps,
Terrasse métallique ...

Location Grue et Nacelle

SP²ID
Sablage Peinture / Poudrage Industrie
DUPONT

71960 LA ROCHE VINEUSE
03 85 35 74 88
spidupont@orange.fr Site : www.franck.dupont.com

→ SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône-et-Loire.



Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 39 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)
- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.



Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crêches-sur-Saône ...

CONTACT POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Amandine LAPALUS
Infirmière Coordinatrice
50, rue de la Brancionne
71 680 Crêches-sur-Saône
Tél. : 03 85 37 46 31
Mail : ssiad.creches@orange.fr

→ L'AMICALE DES BOULES DE LA ROCHE VINEUSE



Président : Armand ALVES
Secrétaire : Jean-Claude LUQUET
Trésorier : André LONGUEVILLE

Concours officiels 2022 :

Samedi 26 mars : 16 D 3 et 4,
Challenge Stéphane Cavet

Samedi 23 avril : 16 D 3 et 4,
Challenge Maurice Luquet

**Les entraînements auront lieu le
jeudi à partir de 14 H 30**

→ ATELIER DU BOUT DU MONDE SCULPTURE

La saison 2020-2021 n'a pas été très propice à l'éclosion des œuvres. Confinements, mesures sanitaires strictes, nous avons travaillé en début d'année puis avons repris difficilement en mai, en petits groupes, dehors sous l'auvent ou sous les platanes. La motivation semblait en berne et peut-être la crainte de contamination trop présente.

Heureusement, septembre a redonné vie à notre groupe dans le respect des consignes sanitaires.

Actuellement, nous nous retrouvons trois demi-journées par semaine :

→ mercredi et jeudi après-midi de 14 à 17 heures

→ jeudi matin de 9 à 12 heures

Nous pouvons intégrer encore quelques personnes et ouvrir l'Atelier d'autres après-midis. Nous acceptons les débutants que nous formerons ou les sculpteurs confirmés.

Cette année, l'Atelier du Bout du Monde expose à la salle François Martin à Mâcon, du 27 juin au 3 juillet. Nous vous espérons nombreux parmi nos visiteurs. Nous réfléchissons à la faisabilité d'une exposition au printemps à La Roche Vineuse.

Nous allons enrichir nos outils par l'achat de gouges et de ciseaux pour le travail du bois pour diversifier nos créations.

Vous pouvez passer nous voir les jours d'ouverture à la salle « Lande de Nancelle » et s'il fait beau, vous nous trouverez dehors.

Pour l'équipe,

La Présidente > C. Cartaut

La Secrétaire > F. Lagrange

Le Trésorier > J. Weber



→ ASSOCIATION **BADMINTON-TENNIS**

Que vous soyez débutants ou expérimentés, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour partager des moments aussi conviviaux que sportifs.

→ **Badminton** : lundi 18h et jeudi 20h à la Sorlinoise

→ **Tennis** : pratique libre

Inscriptions possibles (badminton et/ou tennis) tout au long de l'année.

L'association déplore malheureusement les dégradations récurrentes du terrain de tennis (grillage découpé ou enfoncé, débris de verre et déchets sur le terrain, etc) et le manque de civisme de celles/ceux qui forcent l'entrée du terrain malgré le panneau explicatif mis en place.

Le Bureau de l'Association



VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER SUR :

Notre adresse mail :

badminton.larochevineuse@orange.fr

Notre compte Facebook :

Badminton La Roche Vineuse

→ **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Que se passe-t-il à la bibliothèque municipale après le confinement et la mise au ralenti forcée de l'activité ?

Une renaissance s'amorce depuis la rentrée de septembre même si les gestes barrière sont toujours en vigueur.

De nouveaux livres ont été achetés. La liste sera complétée avec les prix littéraires de l'automne et les 600 volumes que la BDSL (Bibliothèque Départementale de Saône et Loire) met à notre disposition chaque année. De quoi satisfaire tous les publics : romans, documents, BD, revues... et ce pour enfants et adultes.

LES ANIMATIONS ONT REPRIS :

La magie du conte a opéré le jeudi 14 octobre grâce à Nicole THEY.

Le public nombreux et enthousiaste en a redemandé. Cette soirée devient un incontournable de l'automne et sera renouvelée.

Notre ami Remy DRAVET nous a proposé une conférence passionnante le 17 novembre sur Lamartine « homme politique ». Elle a fait suite à celle de 2019 sur la famille et les origines des Lamartine. Un café littéraire est prévu au printemps prochain.

Les jeunes lecteurs retrouvent le chemin de la lecture grâce à l'accueil organisé par des bénévoles, grâce aussi à l'implication des enseignants de l'école et des animateurs du CLEM pendant l'accueil des mercredis et des vacances scolaires. Une exposition de leurs travaux (classes maternelles) sur les émotions est encore installée à la bibliothèque.

Il a été prévu de recevoir, dès novembre, les classes de l'école à la bibliothèque pour que les élèves puissent choisir des livres et dans le cadre d'un accompagnement au projet «Tour du monde» pour lequel un choix d'ouvrages sera proposé. Ce sera aussi l'occasion d'enrichir notre fonds avec l'acquisition de quelques nou-



veautés dont ce superbe album de Daniel Picouly et Nathalie Novy : «Et si on redessinait le monde » où l'on trouve par exemple ceci :

Moi, si je redessinais le monde,
Je le regarderais me regarder dans les yeux
Et me demander pourquoi ...
Les petits bateaux n'ont pas le droit
De fendre la mer et les eaux, de tendre la
main sans attendre...
Vous me direz qu'on ne peut embarquer
Toutes les misères clandestines ...
Pas moi
J'écouterai l'oiseau sage. Il dit :
«Bien fou qui croit ne jamais avoir besoin
un jour
D'une épaule où se poser ».

Les bénévoles attendent leurs fidèles lecteurs
ainsi que des nouveaux toujours bienvenus,
les lundi de 17h30 à 19h
mercredi de 14h à 18h
samedi de 14h à 16h

Pendant les vacances scolaires
mercredi de 14h à 16h30

L'équipe d'animation



→ LES CARRIERES DE LA LIE

LE FEU ET L'ARGILE

Les 23 et 24 octobre dernier, l'association des Carrieres de La Lie en collaboration avec le Groupement Archéologique du Mâconnais présentait le résultat de 10 ans de travaux autour de la reconstitution d'un four tuilier gallo-romain.

Ce projet d'archéologie expérimentale a débuté en 2011. L'heure était venue de cuire la structure du four construit en briques d'argile crue.

Ces deux journées de « cuite » nous ont permis de confronter la théorie à la pratique : le four inspiré de modèles antiques s'est révélé à la hauteur de ses ancêtres.

L'association grâce à la disponibilité de ses bénévoles poursuit ses activités de mise en valeur du site et propose régulièrement des visites guidées.

En 2021, nous avons accueilli 6 classes de primaire et 2 groupes de collégiens.

La Présidente



Pour nous contacter :
carrieres.lalie@laposte.net

→ COMITÉ DE JUMELAGE LA ROCHE VINEUSE-VALSASSINA

Après un an et demi sans manifestation en raison de la pandémie, nous avons pu organiser une sortie qui s'est déroulée au Mont Pouilly le samedi 11 septembre 2021.

Une quinzaine d'adhérents a ainsi eu le plaisir de se retrouver et de faire une très agréable balade, une boucle offrant une belle richesse de paysages et au sommet un panorama sur les roches de Solutré et Vergisson.

Les participants ont ensuite partagé un goûter champêtre, avec un plaisir évident d'être enfin rassemblés.

Le 10 octobre, le Comité a organisé son vide-grenier annuel. Cette manifestation nous aide financièrement dans nos échanges avec la Valsassina.

En 2020, cet événement n'avait pas eu lieu et tous les bénévoles ont été heureux cette année de recréer des liens sociaux entre eux, mais plus encore, avec les habitants du Val Lamartinien et des alentours.

Dès le petit matin, nous avons accueilli de nombreux exposants arrivant des environs mais aussi de secteurs plus éloignés et de départements voisins.

Nous n'avons pas ouvert la salle des fêtes en raison des contraintes sanitaires mais l'extérieur a été étendu et était entièrement occupé par les exposants. Les visiteurs ont été au rendez-vous autour des buvettes et buffets tenus par les adhérents reconnaissables cette année à leurs tabliers aux couleurs de la France et de l'Italie.

Cette journée ensoleillée aura été un franc succès.

Les exposants et les visiteurs y ont trouvé un accueil des plus chaleureux. Le succès grandissant de ce rendez-vous qui a aujourd'hui 16 ans, montre à quel point, il est désormais attendu par un grand nombre de personnes.

Les résultats nous encouragent à continuer l'organisation d'un vide-greniers dans les années à venir.

Notre Assemblée Générale a eu lieu cette année le vendredi 3 décembre 2021.

Nous avons dressé le bilan moral et financier de notre association et programmé les manifestations pour 2022, avec le projet important de notre séjour en Valsassina.

Nous devrions retrouver nos jumeaux italiens avec lesquels nous avons noué de fortes amitiés.

L'adhésion au Comité de Jumelage est de 5 euros par personne et de 10 euros pour une famille. La Municipalité et le Conseil Municipal soutiennent notre Comité de Jumelage.



Les membres du Comité de Jumelage



POUR UNE REPRISE À CENT POUR SANG !

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) du Val Lamartinien a un secteur d'intervention qui comprend 11 communes : Berzé-la-Ville, Bussièrès, Chevagny-les-Chevrières, Igé, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, La Roche Vineuse, Serrières, Sologny et Verzé. Elle organise chaque année 6 collectes avec le personnel de l'Etablissement Français du Sang (EFS) de Mâcon, dans les salles des fêtes mises gracieusement à sa disposition par les municipalités concernées.

La crise du Covid ces 18 derniers mois a affecté assez profondément le déroulement et le volume des collectes. Par manque de personnel médical, l'EFS a dû réduire le nombre de postes de prélèvement sur certaines collectes, voire en annuler d'autres comme celle de Bussièrès en 2020. Il a aussi instauré l'inscription des donneurs par créneaux horaires sur son site internet avant chaque collecte pour respecter la distanciation, ce qui a pu en désarçonner plusieurs. Parmi ceux-ci, certains sont venus sans rendez-vous et ont pu être refusés faute de créneau disponible au moment où ils sont arrivés.

Quoi qu'il en soit, après cette période chaotique qui a vu une baisse de 40% des poches prélevées, l'Amicale mise sur

une reprise à « cent pour sang » pour les collectes à venir. Elle incite les donneurs à s'y inscrire sur le site dondesang.efs.sante.fr.

Voici les dates des collectes prévues de décembre 2021 à décembre 2022 :

- les mercredis 29 décembre à Pierreclos,
 - 2 mars à Bussièrès,
 - 11 mai à Pierreclos,
 - 6 juillet à Prissé,
 - 31 août à Verzé,
 - 26 octobre à Igé,
- toutes de 8h30 à 12h 30.

Enfin, la salle des fêtes de La Roche Vineuse risquant d'être encore en travaux le 21 décembre 2022, la collecte qui y était prévue aura lieu à Verzé, de 14h 30 à 18h 30.

Le Président de l'Amicale > **Gérard COULON**



ACCROBOIS

Bois de construction - Aménagement extérieur
Menuiserie-Agencement

Moulin Garnier - 71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél. 03 85 37 74 30 - Fax : 03 85 37 74 61
contact@accrobois-negoce.fr
Site Internet : www.accrobois-negoce.fr

→ LE DOJO SORLINOIS



Le JUDO qui signifie «voie de la souplesse» est un sport de combat d'origine japonaise (jujitsu) qui se pratique à mains nues, sans porter de coups, le but du combat étant de faire tomber ou d'immobiliser l'adversaire.

Cette saison, ce sont 60 adhérents au DOJO SORLINOIS contre 45 l'année passée qui ont été conquis par cette discipline.

La section self-défense pour les adolescents et féminine est en progression. D'ailleurs nous accueillons encore des personnes qui souhaitent tester le self-défense.

Les 6 bénévoles qui composent le bureau et une maman présente aux cours des mercredis pour accompagner les plus jeunes sont enthousiastes devant le démarrage de cette saison.

Maintenant nous allons reprendre les rencontres interclubs, départementales, régionales ainsi que les stages.

Voici le code moral du judo tel que vous le verrez affiché dans tous les dojos :

- La politesse. C'est respecter autrui.
- Le courage. C'est faire ce qui est juste.
- La sincérité C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée.
- L'honneur. C'est être fidèle à la parole donnée.
- La modestie. C'est parler de soi-même sans orgueil.
- Le respect. Sans respect aucune confiance ne peut naître.
- Le contrôle de soi.
- L'amitié...

Le Président > **André MICHEL**

→ FOOTBALL CLUB DE LA ROCHE VINEUSE



Le FCRV organise comme chaque année plusieurs manifestations pour pouvoir acheter matériels et tenues aux licenciés.

Voici les dates des prochains évènements :

- Ventes huîtres : 11 décembre 2021
- Repas annuel : 5 mars 2022
- Brocante : 26 juin 2022
- Concours de pétanque : 8 juillet 2022

Le club est à la recherche d'arbitre officiel (débutant accepté) et de personnes souhaitant s'occuper d'équipes de jeunes.

Contact : JM PHILIPPE 06 23 35 72 05.

Après deux saisons interrompues par la crise sanitaire, le Football Club a repris le chemin du stade du Calvaire pour une nouvelle saison 2021 - 2022 qui espérons ira jusqu'à son terme.

Cette année le club compte 45 séniors (2 équipes) et 80 jeunes (nombre en hausse malgré l'absence de U13).

Le club remercie les employés municipaux pour l'entretien du terrain.

Le FCRV présente ses meilleurs vœux pour 2022 à tous les Sorlinois.

Le secrétaire du FCRV



2021 fut sans conteste une année exceptionnelle pour nous tous. Pour les associations telles que l'Ecole de Musique du Val Lamartinien, ce fut un vrai défi.

Il fallut inventer et se réinventer pour permettre aux plus nombreux de continuer à faire de la musique autrement, même confinés à la maison. Un défi d'autant plus important que l'Ecole de Musique demeura, pour beaucoup d'enfants et d'adultes, la seule activité encore disponible, alors que la plupart des associations a dû fermer les portes.

Les professeurs ont donc dû rivaliser de talent, d'ingéniosité et d'énergie pour maintenir leurs activités et inventer les moyens de faire jouer ensemble des musiciens à distance... Au menu : cours d'instruments et de formation musicale en distanciel, répétitions des ensembles (orchestre, chorale, pépinière, Batucada, MusiK Aktu et Musique de chambre) en visioconférence et même auditions et Heures Musicales à distance.

Ce fut par conséquent avec une réelle joie que tous les musiciens de l'école ont pu se retrouver pour un concert « en live » (bien qu'avec des conditions sanitaires restrictives) lors de la fête de la musique qui s'est déroulée cette année à Sologny le samedi 19 juin 2021. Voir l'orchestre ou les enfants de la pépinière, tous débutants, donner leur concert après avoir

répété presque toute l'année en distanciel témoigne de l'engagement des professeurs de l'école de musique. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés ! Des conditions difficiles donc, non seulement pour les professeurs mais aussi pour l'équipe des bénévoles et en particulier pour la directrice de l'Ecole, Myriam Campant, qui s'est démenée toute l'année pour s'adapter à l'évolution des contraintes sanitaires et administratives. Il faut croire qu'il en faut davantage pour décourager nos musiciens puisque l'école est parvenue, en cette rentrée 2021/2022, à maintenir ses effectifs.

A cet effet, l'Ecole de Musique a mis en place cette année encore son stage découverte et sa Journée Portes Ouvertes qui se sont tenus à la fin du mois d'août. Ce fut l'occasion, pour les enfants et les parents de rencontrer notre nouveau professeur de guitare, Luke Chambard, qui enseigne également le piano.

Tout ceci n'aurait bien sûr pas été possible sans le soutien des communes adhérentes : Bussièrres, La Roche Vineuse, Milly-Lamartine, Serrières et Sologny ainsi que celui de Mâconnais-Beaujolais Agglomération, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier. C'est pourquoi nous tenons à leur témoigner toute notre reconnaissance.

Nous rappelons à ce propos que les communes peuvent solliciter les ensembles de l'école pour animer des événements dans leurs villages. L'Ecole de Musique propose également des interventions en milieu scolaire : les professeurs se déplacent alors dans les écoles du Val Lamartinien afin de faire découvrir la musique et les instruments aux enfants des écoles.

Soyez curieux, contactez-nous, venez nous écouter lors de nos concerts ! On chante souvent les vertus de la musique pour le développement intellectuel des enfants ; cela est vrai, mais ce n'est pas tout. Avant tout, faire de la musique rend heureux et met le cœur en joie. En ce moment, nous en avons tous besoin, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous pourrez retrouver les musiciens et les professeurs de l'école lors de notre Concert d'Hiver, le samedi 29 janvier à 14h00 (La Roche Vineuse) ainsi que lors du Concert de la Chorale, sous la direction de Roland Ménéguz, le samedi 21 mai. Sans oublier bien sûr, la fête de la musique qui cette année aura lieu le samedi 18 juin. Pour ceux qui préfèrent la pop-rock, vous pourrez entendre nos musiciens lors du « Fais ton Live » de Charnay-lès-Mâcon en juin prochain.

Pour plus d'informations et pour nous suivre notre actualité, rendez-vous sur notre site :

<https://www.cueilleurs-de-notes.fr/>

En vous souhaitant à tous une année pleine de joie et de musique...



→ EVIDANSE



Petite visite au cœur d'une association qui existe depuis 2014, celle de l'Association Sportive Evidanse. Basée à La Roche Vineuse depuis l'année dernière (et avant à Sologny), sa créatrice Anne-Sophie Neto est une professeure de danse débordante d'énergie et avec une créativité sans limites.

Après avoir étudié dans une école de danse à Lyon, elle décide de donner des cours et ce depuis déjà 10 ans. Elle crée tout naturellement son association pour partager sa passion. Ses chorégraphies innovantes tournées autour du modern jazz donnent une dimension festive lors des galas de fin d'année organisés à la salle des fêtes de la Verchère à Charnay-Les-Mâcon.

Environ une centaine de danseurs et danseuses, de 3 ans jusqu'au cours d'adultes se produisent sur scène pour divertir les

spectateurs et faire vivre l'association. Elle organise également différentes manifestations tout au long de l'année (soirées à thèmes, brocantes...).

Donc rendez-vous début juillet pour découvrir ou redécouvrir cette association et le spectacle divertissant et festif qu'elle propose.

Le bureau



→ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Suite à deux années consécutives très chaotiques en raison du COVID, la fréquentation des cours gymnastique/stretching à la reprise de septembre 2021 s'annonçait très incertaine.

Bonne nouvelle : les adhérents ont généralement répondu présents, heureux de pouvoir se rencontrer, retrouver leur animateur et reprendre une activité physique indispensable ; ainsi une diminution des effectifs de moins de 10 % par rapport à l'année précédente est observée.

La baisse de fréquentation par rapport à 2019/2020, qui était une année « record » en termes d'adhésions, est plus importante, plus de 20 %.

Petit bémol : la trésorerie a été impactée même si l'association bénéficie notamment, par la Municipalité, de la mise à disposition gracieuse de la salle Dojo et par l'Etat, d'une aide financière ponctuelle par le biais du chômage partiel pour les animateurs salariés. En effet, sur les 2 années, les suspensions d'activité ont donné lieu à avoir

ou remboursement des adhérents et d'autres efforts financiers ont été consentis ;

Ces mesures ont été rendues possibles grâce à des réserves financières constituées les années précédentes et devraient permettre, avec des économies, de passer ce mauvais cap.

Des places restent disponibles aux horaires suivants et il est encore possible de vous inscrire tout au long de l'année, muni de votre pass sanitaire :

→ Lundi de 10h30 à 11h30 - stretching

→ Lundi de 19h30 à 20h 30 - stretching

→ Jeudi de 9h à 10 h - gym

Renseignements et réservation préalable :
06 82 12 34 40

Le bureau de l'AGV



Agence La Roche Vineuse
« Le Verdier »
71960 La Roche Vineuse
Tél. 03 85 36 68 88
Fax 03 85 36 61 08

TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES
POMPAGE – GENIE CIVIL HYDRAULIQUE



ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES ET VITICOLES
Serge PERRAUD



NANCELLE
71960 La Roche Vineuse
p.serge25@aliceadsl.fr

Personnel : 03 85 34 99 71
Bât. Expl.: 03 85 22 02 55
Mobile: 06 09 38 05 51

Garage Letourneau

45 Route de Cluny, 71960 La Roche-Vineuse
03.85.51.66.20

Nos horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi,
7h30 - 12h00 / 13h30 - 19h30
Le Samedi sur Rendez-Vous



RENAULT
La vie, avec passion



**GARAGE
LETOURNEAU**

**Vente véhicules
neufs et occasions**
Réparation toutes marques
Dépannage

03 85 51 66 20
71960 LA ROCHE VINEUSE

→ LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN

Vendredi 3 septembre, les randonneurs du Val Lamartinien se sont retrouvés à Milly-Lamartine pour leur 1ère randonnée de la saison 2021/2022.



Durant cette année si particulière, nous avons dû nous adapter aux contraintes sanitaires. Des groupes de 6 puis 10 randonneurs se sont constitués et ont pu emprunter les chemins dans le périmètre autorisé.

Toutefois, l'année 2021 a eu son lot de moments conviviaux :

→ En mars, l'Association a participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par les chasseurs et pêcheurs de La Chapelle-de-Guinchay.

→ En juin, journée à Châtillon-sur-Chalaronne à la découverte des étangs de La Dombes.

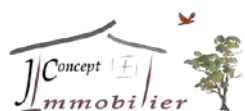
→ En septembre, 22 randonneurs ont parcouru bois et sentiers du Massif du Jura à Lamoura. Ce fut une belle semaine ensoleillée.

→ Mardi 22 septembre, le projet « Une Ecole, une Rando » a permis à 50 élèves de La Roche Vineuse de partici-

per à une randonnée au Mont Pouilly, accompagnés de leurs enseignantes, de parents et de membres de l'association. Ils ont pu se familiariser avec la carte IGN, la boussole et la signalétique sur le terrain. D'autres interventions sont prévues à l'école pour développer ces thèmes, ainsi en fin d'année, les élèves pourront organiser eux-mêmes leur parcours, ils seront à l'initiative d'une randonnée autour de La Roche Vineuse.

Ainsi, petite, moyenne ou grande randonnée, chacun peut y trouver son bonheur et entretenir sa condition physique.

La randonnée, c'est tout cela « nature et convivialité », il ne tient qu'à vous de rejoindre notre belle association.



JC Concept Immobilier

Votre Agent Immobilier de Proximité

Christine ROUX

Accompagnement Personnalisé

☎ 09.81.41.79.22

Estimation - Achat - Vente

☎ 07.86.96.02.43

Mail : christine.concept.immo@gmail.com

La Roche Vineuse

Site : **jc-concept-immobilier.com**

Agent commercial indépendant de sas immobilier email

RSAC : 527 997 944

→ SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison de chasse 2021/2022 a démarré le 9 octobre 2021.

Tous sont heureux de se revoir pour partager leur passion. Toute la société de chasse est impatiente et espère pouvoir se retrouver au mois de mai 2022, pour passer un moment convivial entre amis, famille et autres personnes pour la journée pêche que nous avons organisée pour la 1^{ère} fois en 2019. Nous espérons pouvoir le réaliser si la période Covid

nous le permet. Cela ferait un bien fou à tout le monde.

Merci à vous, chasseurs, promeneurs, sportifs de vous respecter quand vous vous croisez.

Bonne saison à tous.

Le Bureau



→ VILLAGE ET ENVIRONNEMENT

Les bénévoles de l'association Village et Environnement ont pu reprendre le chemin de la colline de Montceau avec le recul de la menace de la pandémie. Ils ont enfin terminé la restauration de la longue muraille située autour de la cadole de la Brouchette, au sud de la colline. Cadoles et murgers constituent dorénavant un bel ensemble au milieu des vignes. La récompense pour un travail commencé en 2018 !

Nos efforts se portent maintenant vers la restauration de la cadole ronde. Située en plein champ et non intégrée à un muret, elle est maçonnée, ce qui en fait un modèle unique en son genre sur la colline. Il a fallu en déblayer les débris et déchets qu'elle contenait dans un premier temps, avant d'entreprendre la restauration en elle-même. Un travail demandant soin et précision !

Le bureau



Sarl

MENDEZ Paysages

Mendez Johan

06 80 87 11 25

LA ROCHE VINEUSE

Profitez de votre temps libre on s'occupe du reste !



TVA réduite

→ LE SOU DES ÉCOLES



Face à une période d'adaptation depuis le printemps 2020, nous nous sommes organisés afin de maintenir l'activité de notre association à son maximum. A travers ces quelques lignes, nous vous proposons de la découvrir.

Comme dirait Antoine de Saint-Exupéry : pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. Merci encore pour votre soutien depuis le début de l'année et nous espérons vous retrouver rapidement en 2022. Grâce au travail d'une équipe dynamique qui a su être présente lors des manifestations, aidée par des parents bénévoles et avec également l'intégration de nouveaux membres, nous avons pu proposer sur 2021 des manifestations en accord avec l'ensemble des différents protocoles.

Le calendrier des manifestations 2021/2022 étant fixé, l'ensemble des bénévoles a travaillé sans relâche pour proposer un programme adaptable :

→ Vente de pizzas le 19/10/2021 avec la Pizzeria de La Roche Vineuse et également la vente de gâteaux réalisés par les enfants.

→ Organisation d'un marché de Noël avec vente de sapins, de coffrets de vins et de nombreux artisans pour la première fois dans notre commune.

→ Organisation de notre loto annuel le 30 janvier 2022 avec de nombreux lots venant de commerçants, artisans, producteurs de La Roche Vineuse mais également de beaucoup d'autres donateurs.

→ Une vente de fleurs avec notre partenaire historique pour le printemps.

Autant de manifestations qui permettront de financer en partie les différents projets imaginés par l'équipe enseignante des écoles maternelle, primaire et ULIS, notamment des cycles sportifs (Poney, Escalade, Tennis), des sorties culturelles (Cinéma, Brancion, Péruges), des expériences culinaires, des visites à la ferme et d'autres choses encore. Le Sou est en charge de l'organisation d'actions destinées à accompagner financièrement les projets pédagogiques menés par les enseignants. Les fonds recueillis par le Sou viennent en complément de ce que les enseignants mobilisent déjà via la coopérative scolaire. Le choix, la forme et le contenu des projets menés sur temps scolaire relèvent exclusivement de la compétence de l'équipe enseignante. Alors venez tenter l'aventure avec nous, venez nous rejoindre et découvrir qu'ensemble nous pouvons organiser de nombreuses choses. Tout seul on va plus vite ensemble on va plus loin.

Le Sou des Ecoles tient également à remercier la Municipalité, qui comme toujours, apporte une aide précieuse.

Pensez à nous, Pensez à vous, Pensez au Sou.

**Rejoignez-nous sur notre page Facebook :
Sou des Ecoles de La Roche-Vineuse**

→ VAL LAMARTINIEU PASSION

Le Val Lamartinien Passion a organisé son traditionnel marathon relais le 11 septembre 2021 (résultats complets et photos sur notre site www.val-lamartinien-passion.fr).

Cette manifestation n'ayant pu avoir lieu en 2020 et en 2021, le marathon prit la place du trail, celui-ci est donc repoussé au mois d'octobre 2022.

Cette épreuve s'est déroulée dans des conditions bien particulières (normes sanitaires : pass, distanciations ...)

C'était le 30ème anniversaire avec beaucoup d'animations (estrade à l'arrivée, canon à confettis, toboggan pour les enfants, écran géant, box photo ...)

Malheureusement, le nombre d'équipes souhaité n'était pas au rendez-vous (72 présentes pour 230 espérées).

Mais le plaisir d'enfin redémarrer une activité a largement compensé le manque de coureurs et l'ambiance était vraiment formidable (tout simplement heureux de se retrouver !!)

Je tiens à remercier tous les concurrents pour avoir respecté les consignes, tous les bénévoles pour leur implication, le personnel municipal, les sponsors pour leur soutien et bien sûr, tous les membres du bureau pour leur envie de se retrouver enfin. Notre traditionnel repas d'après course fut un véritable succès, la bonne humeur était de retour !!

A l'issue de la course, un chèque de 1657 euros a été remis au centre Léon Bérard (don pour les enfants malades du cancer)

Quelques dates à retenir :

→ 9 avril 2022 : marathon relais

→ 9 octobre 2022 : Trail

Les sorties ski et pentecôte seront certainement reprises en 2022 (à confirmer lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 4 décembre 2021).

Le Président du VLP et son bureau



L'excellence de nos terroirs
pour vous

www.superu-prisse.com

→ SAPEURS-POMPIERS

Le Centre de Première Intervention du Val Lamartinien, composé de 17 sapeurs-pompiers volontaires et situé Place des Loisirs à la Roche-Vineuse intervient sur les communes de Prissé, La Roche-Vineuse, Bussièrès et Milly-Lamartine.



En cette fin d'année, Estelle, Mathilde et Clément ont participé à la journée d'accueil et d'intégration au corps départemental. Ils sont donc désormais en double engagement, au CPI (Centre de Première Intervention) du Val Lamartinien et maintenant au centre d'intervention d'Azé qui dépend du SDIS.

Ce rattachement au corps départemental, permet notamment aux Sapeurs-pompiers du Val Lamartinien de bénéficier des mêmes formations que celles dispensées aux Sapeurs-Pompiers départementaux.

Par ailleurs, fin 2019, a été établie une politique départementale d'accompagnement des CPI. Suite à un diagnostic classant notre CPI à « intérêt et capacité opérationnels forts », ce dispositif de soutien se traduira notamment par

une formation en gestion administrative à destination des chefs de corps mais également des élus et des personnels administratifs des entités en charge des CPI, une participation financière à l'acquisition de matériel de protection individuelle, de matériel médical et aux travaux d'aménagement des locaux.

Au nom des Sapeurs-pompiers du Val Lamartinien, je vous souhaite, même si la prudence reste de mise, une année 2022 placée sous le signe de l'optimisme et du partage.

Pour tout renseignement, si vous souhaitez découvrir notre activité et le monde des Sapeurs-pompiers, vous pouvez nous joindre au 06.70.27.06.95.

Le Chef de corps > **Fanch CANIOU**





Etat Civil



NAISSANCES

Raphaël LACHARME, né le 2 février 2021 à Mâcon
 Charly SANDRIN, né le 6 mars 2021 à Mâcon
 Léna BORDET, née le 17 avril 2021 à Mâcon
 Ambre AUCLAIR, née le 27 mai 2021 à Mâcon
 Zélia BOURDON AYMARD, née le 26 juin 2021 à Mâcon
 Céleste SECCO, née le 3 juillet 2021 à Mâcon
 Clément VANNIER, né le 22 juillet 2021 à Mâcon
 Apolline MONTERRAT, née le 30 juillet 2021 à Mâcon
 Yonas PINEDA, né le 24 septembre 2021 à Mâcon
 Jimmy CLERC, né le 26 septembre 2021 à Mâcon



*Nous adressons nos vœux de bonne santé à ces enfants
 ainsi que tous nos compliments aux parents*

MARIAGES

Fanny VOUILLON & Hugo SALON, le 6 avril 2021
 Nadia REMIRE & Damien SAVARY, le 5 juin 2021
 Blandine LA FAY & Rémi FILLIOL, le 2 juillet 2021
 Jenny LEFEBVRE & Nicolas RENAUD, le 10 juillet 2021
 Néné DIAW & Laurent LIBMANN, le 4 novembre 2021

Nous adressons nos vœux de bonheur aux époux

DÉCÈS & TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Jean-Michel FAVRE, le 10 décembre 2020 à Lyon*
 Ressurreição DOS SANTOS VINAGRE épouse CARVALHO, le 27 décembre 2020 à Mâcon*
 Jeanne-Marie HESS épouse LARDET, le 30 décembre 2020 à Mâcon*
 Jean Marc VERNE, le 13 janvier 2021 à La Roche Vineuse
 Lucette DESRAYAUD épouse CORSIN, le 22 janvier 2021 à Mâcon
 Marguerite PERRAUD épouse MANSIAT, le 25 janvier 2021 à La Roche Vineuse
 Jeanne BILLONNET épouse LETHENET, le 3 février 2021 à Tournus
 Claudette VERNIER épouse LOUOT, le 7 mars 2021 à Mâcon
 Michel GAY, le 23 avril 2021 à Cluny
 Henri SEON, le 23 avril 2021 à Mâcon
 Andrée BARRIER épouse BULAND, le 9 juin 2021 à Paray-le-Monial
 André VERJUS, le 28 juillet 2021 à Mâcon
 Alain DE BURETEL DE CHASSEY, le 2 août 2021 à Mâcon
 Christophe CONDEMINE, le 26 août 2021 à Mâcon
 Fernand BRICHE, le 20 octobre 2021 à Mâcon
 Albert PASSOT, le 10 novembre 2021 à Mâcon
 Paula STRAUB épouse LEBOUCHER, le 28 novembre 2021 à Mâcon
 Alain DUCLOUX, le 8 décembre 2021 à Mâcon

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances avec l'assurance de notre sympathie.

* En raison des délais d'impression du bulletin, il n'a pas été possible d'insérer cette mention dans la précédente édition.



Calendrier des Manifestations

Janvier 2022

Dimanche **16** janvier **Opération « Broie ton sapin »**
• Comité des fêtes • Parking poids-lourds

Dimanche **30** janvier **Loto-Sou des Écoles**
• Salle des Fêtes la Sorlinoise

Février 2022

Samedi **5** février **Concert d'hiver**
• École de Musique • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Mars 2022

Samedi **5** mars **Repas**
• FCRV • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Avril 2022

Samedi **9** avril **Marathon des Entreprises**
• Val Lamartinien Passion

Juin 2022

Dimanche **26** juin **Brocante** • Football Club de La Roche Vineuse

Adresses utiles

URGENCES

- **Gendarmerie**
Tél. : 03 85 22 97 10 ou le 17
196, rue des Cordiers à Mâcon
- **Pompiers**
Appeler toujours en premier
Centre de secours de Mâcon - Tél. : 18
SIVU Incendie - La Roche Vineuse - Bussières -
Milly-Lamartine - Prissé - Tél. : 06 70 27 06 95
- **Urgence sécurité gaz**
(si odeur ou manque de gaz) Tél. : 0 800 47 33 33

SERVICES LOCAUX

- **La Mairie**
Tél. : 03 85 37 71 94 - Mail : contact@larochevineuse-mairie.fr
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi (de 9h30 à 12h et de 14h à 17h) Fermé les mardis et jeudis après-midis
- **Location de la salle des fêtes communale**
Pour les demandes de renseignements et la location de la salle des fêtes, contactez le 03 85 37 71 94, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.
- **Bibliothèque**
Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse
Tél. : 03 85 37 74 10
Horaires d'ouverture : lundi de 17h30 à 19h, mercredi de de 14h à 18h, samedi de 14h à 16h.
Pendant les vacances scolaires, le mercredi de 14h à 16h30
- **Animation**
Directrice Accueil de loisirs - Tél. : 07 77 08 09 15
CLEM - Tél. : 03 85 21 98 88
www.clem-macon.org
- **Microcrèche**
78, place des Prés Pommiers - 71960 La Roche Vineuse
Tél. : 03 85 35 00 80
Horaires d'ouverture : accueil régulier du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption / Accueil occasionnel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- **Agence postale communale**
Bureau ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h
- **Trésor public**
Trésorerie de Mâcon Municipale
CS60225 - Cité administrative - 24 boulevard Henri Dunant
71025 Macon Cedex - Tél. : 03 85 21 01 40
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h de 13h30 à 16h
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h
- **Hameau de l'Eau Vive**
Bureaux ouverts du lundi au vendredi (de 8h à 17h30)
Tél. : 03 85 36 63 40 - Mail : accueil@ra-eauvive.fr
- **La vie religieuse**
Ensemble paroissial du Val Lamartinien - Tél. : 03 85 37 65 17
Horaires des messes : église de La Roche Vineuse :
à 10h30 du 1^{er} avril au 30 septembre
église de Prissé : à 10h30 du 1^{er} octobre au 31 mars

AUTRES SERVICES

- **Électricité de France**
Renseignements clientèle : E.D.F. 16, quai des Marans
Mâcon - Tél. : 0 810 333 071
- **ENGIE**
Renseignements clientèle : 09 69 39 99 93
- **Réseau d'eau potable**
Accueil des abonnés du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 16h
123, rue des Loisirs - La Roche Vineuse
Tél. : 03 85 37 70 31
Mail : syndicat.abonnes@petitegrosne.fr
En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable,
prévenir la S.D.E.I. 695, Chemin des Luminaires -
71850 Charnay-lès-Mâcon
Relations clientèle - En cas d'urgence 24h/24h
N° Azur : 09 77 401 127

SANTÉ - SOCIAL

- **Cabinet d'infirmières**
Espace Santé Place de La Chapelle - Tél. : 03 85 37 74 02
(M^{mes} Ditlecadet - Prudhomme - Molle et M. Lathuillière)
- **S.S.I.A.D.**
Aides-soignantes et infirmières - Tél. : 03 85 37 46 31
Mail : ssiad.creches@orange.fr
- **Permanence assistante sociale**
Maison départementale des solidarités
268, rue des Epinoches - Mâcon - Tél. : 03 85 21 65 17
Mail : mds.macon@saoneetloire71.fr
- **Services ADMR**
Bureau : 4, route de Cluny - Tél. : 03 85 37 77 11
Mail : info.larochevineuse@admr.org
Permanence mardi et jeudi matin de 10h à 11h30,
aide aux familles, personnes âgées et handicapées -
Téléassistance - Ménage - Portage des repas.

INFORMATIONS

- **Ramassage des ordures ménagères**
Le mercredi, pour l'ensemble de la commune.
MBA - Pôle Environnement - Tél. : 03 85 38 44 39
- **Marché**
Tous les jeudis matins, Place du Chaucher
- **Vêtements et accessoires**
Un conteneur de collecte RELAIS-Bourgogne est
déposé route de Cluny
- **Déchetterie du Val Lamartinien**
164, chemin de la Léchère - 71960 La Roche Vineuse -
Tél. : 06 87 30 55 54
La déchetterie est réservée aux particuliers dont les
véhicules n'excèdent pas 3,5 tonnes.
Elle est ouverte les lundis, mercredis, vendredis
et samedis de 8h à 12h (dernier dépôt à 11h45)
et de 14h à 17h30 (dernier dépôt à 17h15).

